

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 septembre 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par Energies Services Lannemezan au 1<sup>er</sup> octobre 2013 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Hélène GASSIN, Olivier CHALLAN BELVAL et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Energies Services Lannemezan (ES Lannemezan), le 17 septembre 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> octobre 2013. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Energies Services Lannemezan

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 28 juin 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'ES Lannemezan depuis cette date, estimée par le fournisseur à +0,017 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 27 juin 2013 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'ES Lannemezan, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 28 juin 2013 et le 1<sup>er</sup> octobre 2013 correspond à une hausse de 0,017 c€/kWh.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par ES Lannemezan est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 27 juin 2013.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel d'Energies Services Lannemezan**  
**applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2013 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif GR1	
Abonnement mensuel en €	6.25
Prix du kWh en c€	6.395
Tarif Base	
Abonnement mensuel en €	3.58
Prix du kWh en c€	8.017
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	4.58
Prix du kWh en c€	6.862
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	14.00
Prix du kWh en c€	4.908
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	19.58
Prix du kWh en c€	4.638
Tarif B2S T3	
Abonnement mensuel en €	100.58
Prix du kWh d'hiver en c€	4.541
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€	-0.175
Prix du kWh d'été en c€	3.598
Réduction du prix du kWh d'été en c€	-0.175
Tarif B2S T4	
Abonnement mensuel en €	2 254.50
Prix du kWh d'hiver en c€	4.161
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€	-0.175
Prix du kWh d'été en c€	3.487
Réduction du prix du kWh d'été en c€	-0.175